



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Bernadette Chambinaud
Conseillère spéciale
Tél : 05 55 11 43 52 / 06 36 50 08 82
Mél : ce.cabinet@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Cabinet de la rectrice

Limoges, le 20 Juin 2024

La rectrice
à

Mesdames et Messieurs les représentants
FSU-SNUipp de l'académie de Limoges

Madame, Monsieur

J'ai pris connaissance de votre courrier du 18 juin par lequel vous sollicitez une audience suite à la publication des résultats du CRPE 2024. Vous m'indiquez que des candidats ayant obtenu des notes très faibles vous ont fait part de leur incompréhension et vous souhaitez pouvoir leur donner des explications.

Je ne peux pas répondre positivement à votre requête. En effet, et comme vous le savez, les jurys d'examens et de concours sont souverains dans leurs notations et appréciations et il ne m'appartient pas de commenter celles-ci.

Tout candidat peut solliciter le service des examens et concours qui pourra apporter des éléments et le rapport du jury sera disponible sur le site de l'académie.

Je vous prie de croire, madame, monsieur à l'assurance de toute ma considération.

Carole Drucker Godard